

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 05735

Numéro SIREN : 421 218 132

Nom ou dénomination : ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2024 sous le numéro de dépôt 13910

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

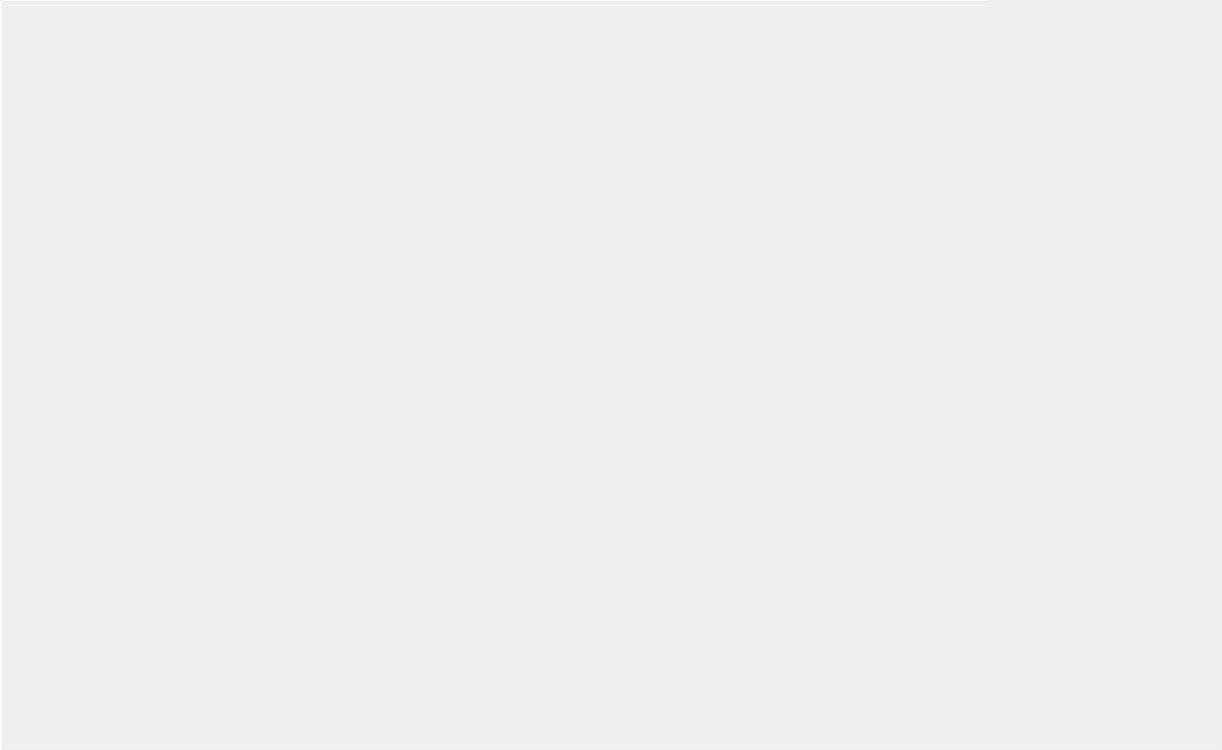


ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION

222 Rue des Caboeufs

92230 Gennevilliers

Comptes au 30/09/2023



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	2
Bilan - Passif	3
Compte de résultat	4

Annexes

Principes règles et méthodes comptables	7
Faits marquants et notes sur les états financiers	12
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Charges à payer	19
Produits à recevoir	20
Charges et produits constatés d'avance	21
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Eléments sur les postes des entreprises liées	23
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	25
Variation des capitaux propres	26
Affectation des résultats soumise à approbation de l'AG	27
Composition du capital social	28
Filiales et participations	29
Effectif moyen	30
Engagements hors bilan	31

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2023	30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	67 584 117	65 324 950	2 259 167	2 583 232
Fonds commercial	19 392 824	13 872 861	5 519 963	5 519 963
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	108 930	50 645	58 285	58 285
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	76 972 702	58 601 403	18 371 298	14 077 868
Autres immobilisations corporelles	37 289 373	27 095 576	10 193 796	8 697 146
Immobilisations en cours	2 739 721		2 739 721	8 615 471
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 487 804		2 487 804	2 487 754
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 094		6 094	6 094
Prêts				
Autres immobilisations financières	299 233		299 233	340 975
ACTIF IMMOBILISE	206 880 797	164 945 435	41 935 362	42 386 789
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	258 303 167	8 964 630	249 338 537	236 001 857
Avances et acomptes versés sur commandes	962 649		962 649	1 561 337
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	209 815 376	11 974 448	197 840 928	156 919 691
Autres créances	116 494 323	486 075	116 008 248	97 807 724
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	4 210 506		4 210 506	266 533
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	34 065 898		34 065 898	39 818 051
ACTIF CIRCULANT	623 851 919	21 425 153	602 426 766	532 375 193
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	830 732 716	186 370 588	644 362 129	574 761 982

Rubriques		30/09/2023	30/09/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 13 000 000)		13 000 000	35 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 248 507	2 248 507
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		3 500 000	3 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		16 106 382	16 091 541
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau			-31 634 090
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-23 166 887	-27 351 069
Subventions d'investissement		76 725	93 000
Provisions réglementées		144 621	303 312
CAPITAUX PROPRES		11 909 347	-1 748 799
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		8 757 504	6 142 936
Provisions pour charges		8 040 591	12 599 938
PROVISIONS		16 798 095	18 742 874
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		35 388 952	47 311 007
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		514 499 818	445 740 079
Dettes fiscales et sociales		39 163 777	39 430 944
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		651 069	2 267 451
Autres dettes		24 927 501	14 256 784
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		1 023 569	8 761 643
DETTES		615 654 687	557 767 907
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		644 362 129	574 761 982

Rubriques	France	Exportation	30/09/2023	30/09/2022
Ventes de marchandises	3 920 282 499	188 339 431	4 108 621 930	4 323 966 685
Production vendue de biens	79 840		79 840	219 555
Production vendue de services	14 070 860		14 070 860	20 803 575
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 934 433 199	188 339 431	4 122 772 629	4 344 989 815
Production stockée				
Production immobilisée			157 121	120 730
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 988 661	10 302 389
Autres produits			1 148 814	792 209
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 141 067 225	4 356 205 144
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 879 057 542	4 097 253 963
Variation de stock (marchandises)			-12 741 860	-2 868 846
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 152 091	5 068 210
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-217 845	-4 152 164
Autres achats et charges externes			121 712 304	128 125 488
Impôts, taxes et versements assimilés			44 046 490	44 978 750
Salaires et traitements			70 982 923	74 788 086
Charges sociales			32 401 738	35 679 165
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 066 637	6 818 045
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			11 137	24 307
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 758 011	1 683 444
Dotations aux provisions				903 992
Autres charges			3 701 435	8 171
CHARGES D'EXPLOITATION			4 152 930 602	4 388 310 611
RESULTAT D'EXPLOITATION			-11 863 377	-32 105 467
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			45 080	77 962
Autres intérêts et produits assimilés			7 559 478	8 310 063
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			2 764	5 516
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 607 321	8 393 541
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 194 537	4 161 574
Différences négatives de change			375 043	164 346
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			9 569 580	4 325 920
RESULTAT FINANCIER			-1 962 259	4 067 622
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-13 825 636	-28 037 846

Rubriques	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 054	2 680
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57 772	833
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 462 970	9 774 501
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 629 796	9 778 014
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 942 945	8 053 259
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 256	615 202
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	8 971 846	422 775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 971 047	9 091 237
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 341 251	686 777
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 155 304 342	4 374 376 699
TOTAL DES CHARGES	4 178 471 230	4 401 727 768
BENEFICE OU PERTE	-23 166 887	-27 351 069

Annexes

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin septembre 2023, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

Actifs immobilisés

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires),
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production,
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le mali technique n'est plus comptabilisé en totalité dans le fonds commercial mais en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

Les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Droit au bail,
- Le fonds commercial,
- Autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable,
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique,
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité),
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges. Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des logiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).

Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable. Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture. Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Durée
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 20 ans
Installations téléphoniques	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport. Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges. La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale. Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les actions propres sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais. Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out). Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux actions propres sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

La valorisation du stock est réalisée selon la méthode FIFO.

Le délai d'écoulement octroyé par l'administration de 20 jours pour écouler nos stocks anciens étant supérieur ou égal à notre couverture de stocks, une fois ce délai passé, il ne reste dans les stocks que des marchandises valorisées au dernier prix connu. Cette méthode est donc assimilable à du "FIFO".

Si une différence apparaît entre la valeur de réalisation du stock et son prix d'achat déterminé (dernier prix d'achat connu), une provision pour dépréciation est constituée.

Une provision pour dépréciation est également calculée produit par produit en fonction du délai d'écoulement prévu et des retraits de marché programmés ou enregistrés.

Clients et autres actifs d'exploitation

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les commissions bancaires et frais divers versés dans le cadre de la mise en place de crédit sont étalés en charges financières sur la durée de l'emprunt. Lorsque le crédit est remboursé par anticipation, ces commissions et frais sont soldés dans le résultat financier de l'exercice de remboursement.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont couverts par un fonds d'assurance et par la provision pour charge. Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite du versement d'une indemnité telle que définie dans la convention collective.

Les calculs de provision sont effectués salarié par salarié en application de la méthode actuarielle dite prospective. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses économiques :

- taux d'actualisation : IFC 3.8 %
- taux de rendement attendu (long terme) des actifs 3,00 %
- taux de croissance des salaires : 2.35%
- taux d'inflation à long terme : 2.10%

Hypothèses démographiques :

- table de mortalité INSSE TH/TF 2017-2019
- taux de turnover calculé par tranche d'âge et basé sur l'historique
- âge de départ à la retraite : départ volontaire à 64 ans pour les non cadres et 66 ans pour les cadres (âge de départ retardé d'un an suite à la réforme des retraites adoptée le 14 avril 2023).

Faits marquants

Le plan de modernisation de la société s'est poursuivi sur l'exercice et a vu la mise en place d'un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) qui s'accompagne de la fermeture des sites les moins rentables.

Changement de méthodes comptables

Néant

Notes sur le bilan

Le capital est entièrement libéré.

La société ne détient pas d'actions propres.

Les produits constatés d'avance à moins d'un an s'établissent à 1 023 569 €

Les charges constatées d'avances à moins d'un an s'établissent à 34 065 898 €

Actif immobilisé :

Les immobilisations incorporelles sont constituées pour 67,6 M€ de logiciels bureautiques, applicatifs et techniques, ainsi que de fonds commerciaux à hauteur de 19,4 M€.

Les immobilisations corporelles se composent des principaux éléments suivants :

- Installations techniques matériels et outillages : chaîne de préparation des commandes de médicaments pour acheminements vers les quais de livraisons
- Installations générales et aménagements : réception, stockage et aménagements d'exploitation dans les différents établissements
- Matériel de bureau, informatique et mobilier

Les immobilisations en cours sont principalement constituées des investissements informatiques (renouvellement du parc).

Les immobilisations financières sont majoritairement constituées des titres de participation dans la société filiale ALPHEGA détenue à 99,76 %, pour 2 487 K€.

Etat des créances :

Les créances clients s'élèvent à 191 772 K€ dont 3 208 K€ de créances clients sur des sociétés du groupe. Les débiteurs divers totalisent 27 664 K€.

Capitaux propres

La société est depuis le 1^{er} juin 2021, filiale indirecte de la société Cencora Incorporated (anciennement AmerisourceBergen Corporation), société de droit américain.

Les comptes sont consolidés Cencora Incorporated, 1 West First Avenue, Conshohocken PA 19428, USA.

La société a été recapitalisée en septembre 2023, par une augmentation de capital en numéraire de 37 Millions d'Euros, suivie d'une réduction de capital de 59 Millions d'Euros permettant d'absorber les pertes. Le capital à l'issue de cette recapitalisation s'établit à 13 Millions d'Euros.

Provisions :

Les provisions destinées à couvrir les coûts des départs dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, constitué au 31 aout 2019 pour un montant de 21 157 K€, ont été reprises à hauteur de 20 902 K€ (soit 687 K€ au 31 aout 2020, 7 580 K€ au 31 aout 2021, 7 521 K€ au 30 septembre 2022 et de 5 114 K€ au 30 septembre 2023), le solde des provisions étant ramenées à un montant de 255K€ au 30 septembre 2023.

Sur l'exercice ces reprises de provision à caractère exceptionnel correspondent aux couts salariaux des départs notifiés pour 4 135 K€ et pour 978 K€ à des provisions devenues sans objet.

Une provision de 8 502 K€ a été constituée au 30 juin 2023 pour couvrir les couts de départ devant intervenir dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, destiné à accompagner la fermeture des sites d'Angoulême, Auxerre, Niort, Auray et Pau.

Etat des dettes :

Les fournisseurs et comptes rattachés incluent 482 338 K€ de dettes fournisseurs dont 2 275 K€ vis-à-vis du groupe ainsi que des factures non parvenues pour 32 162 K€, dont 1 380 K€ du groupe.

Les éléments relatifs à la TVA sont constitués de la TVA collectée.

Les autres taxes correspondent à la CFE, à la CVAE et aux taxes apprentissage et effort construction.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent aux dettes fournisseurs immobilisations.

Les dettes groupe et associés correspondent aux comptes courants et intérêts de la centralisation de trésorerie

Les autres dettes sont constituées de clients créditeurs et de provisions pour remises commerciales.

Notes sur le compte de résultat

Les produits et charges d'exploitation ne comprennent pas de produits ou charges relatifs à des exercices antérieurs.

Les charges de loyers ne comprennent pas de redevance de crédit-bail mobilier ou immobilier.

Les transferts de charges sont constitués des couts supportés par la société et refacturés aux sociétés liées ; salaires et charges liées pur 5 077 K€ et autres charges externes pour 772 K€.

Les charges et produits financiers sont principalement constituées d'escomptes obtenus des fournisseurs de marchandises pour 7 117 K€ et d'escomptes versés aux clients pour règlement comptant pour 1 319 K€.

Le résultat exceptionnel d'un montant négatif de 9 341 K€ est majoritairement constitué des couts nets liés aux projets de restructuration initié cette année ainsi qu'il y a trois ans.

Eléments concernant les entreprises liées

Les participations concernent la filiale Alphega

Les créances clients et comptes rattachés totalisent 3 939 K€

Les autres créances sont constituées des avoirs à recevoir et des avances intragroupes et totalisent 78 236 K€

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composées de 6 607 K€ de dette fournisseurs et 1 134 K€ de factures non parvenues.

Les autres dettes sont relatives aux avances de trésorerie consenties par ALLIANCE HEALTHCARE France dans le cadre de la centralisation de trésorerie et des charges financières liées.

Evénements post-clôture

Absence d'événement intervenu après le 30 septembre, qui serait susceptible de remettre en cause les hypothèses retenues pour procéder à l'établissement des états financiers, ou d'avoir une incidence matérielle sur leur présentation.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 167 168		851 728
Terrains	108 930		
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	70 251 609		7 525 369
Installations générales, agenc., aménag.	23 179 707		1 984 776
Matériel de transport	163 071		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 544 357		1 132 676
Emballages récupérables et divers	1 343 868		1 100 450
Immobilisations corporelles en cours	8 615 471		3 111 980
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 207 014		14 855 251
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 487 754		50
Autres titres immobilisés	6 094		
Prêts et autres immobilisations financières	340 975		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 834 823		50
TOTAL GENERAL	201 209 005		15 707 029

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		41 955	86 976 940	
Terrains			108 930	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		804 276	76 972 702	
Installations générales, agencements divers		2 058	25 162 425	
Matériel de transport			163 071	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		53 285	9 623 748	
Emballages récupérables et divers		104 189	2 340 129	
Immobilisations corporelles en cours	8 987 729	1	2 739 721	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 987 729	963 810	117 110 726	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 487 804	
Autres titres immobilisés			6 094	
Prêts et autres immobilisations financières		41 742	299 233	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		41 742	2 793 131	
TOTAL GENERAL	8 987 729	1 047 507	206 880 797	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	64 191 112	1 182 239	48 402	65 324 950
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 191 112	1 182 239	48 402	65 324 950
Terrains	50 645			50 645
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 750 569	3 157 200	740 675	58 167 094
Installations générales, agenc. et aménag. divers	16 507 715	1 259 006	1 182	17 765 539
Matériel de transport	163 071			163 071
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 519 204	1 202 252	52 601	7 668 855
Emballages récupérables, divers	1 343 868	265 939	111 696	1 498 111
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 335 072	5 884 397	906 153	85 313 315
TOTAL GENERAL	144 526 183	7 066 636	954 555	150 638 265

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.	1 401			159 680			-158 279
Install. Gén.				413			-413
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	1 401			160 093			-158 692
Acquis. titre							
TOTAL	1 401			160 093			-158 692

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	303 312	1 401	160 093	144 621
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	303 312	1 401	160 093	144 621
Provisions pour litiges	620 484		487 573	132 911
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	12 599 938		4 559 347	8 040 591
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 522 452	8 970 445	5 868 304	8 624 593
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	18 742 874	8 970 445	10 915 224	16 798 095
Dépréciations immobilisations incorporelles	13 872 861			13 872 861
Dépréciations immobilisations corporelles	423 172	11 137		434 309
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	9 526 692	1 134 630	1 696 692	8 964 630
Dépréciations comptes clients	15 649 132	1 155 890	4 830 574	11 974 448
Autres dépréciations	18 585	467 490		486 075
DEPRECIATIONS	39 490 442	2 769 148	6 527 266	35 732 323
TOTAL GENERAL	58 536 627	11 740 994	17 602 583	52 675 038
Dotations et reprises d'exploitation		2 769 148	11 139 613	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		8 971 846	6 462 970	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	299 233	299 233	
Clients douteux ou litigieux	18 043 376	18 043 376	
Autres créances clients	191 772 000	191 772 000	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	290 359	290 359	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 736 327	2 736 327	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 981 472	9 981 472	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	37 042	37 042	
Groupe et associés	75 784 933	75 784 933	
Débiteurs divers	27 664 191	27 664 191	
Charges constatées d'avance	34 065 898	34 065 898	
TOTAL GENERAL	360 674 830	360 674 830	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	514 499 818	514 499 818		
Personnel et comptes rattachés	12 787 000	12 787 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 897 786	12 897 786		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 782 590	10 782 590		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 696 401	2 696 401		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	651 069	651 069		
Groupe et associés	1 820 978	1 820 978		
Autres dettes	23 106 523	23 106 523		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 023 569	1 023 569		
TOTAL GENERAL	580 265 734	580 265 734		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Libellé	30/09/2022	31/08/2022
CHARGES A PAYER		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	32 161 566	42 567 251
AUTRES DETTES	7 205 125	7 030 921
Personnel et comptes rattachés	12 777 296	12 533 768
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 332 224	6 207 101
Etat et autres collectivités publiques	2 406 941	2 352 892
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 516 461	21 093 761
TOTAL CHARGES A PAYER	60 883 152	70 691 933

Libellé	30/09/2023	30/09/2022
PRODUITS A RECEVOIR		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 628 393	4 080 690
Fournisseurs - avoirs à recevoir	12 230 980	15 491 418
Etat - produits à recevoir	848 602	1 662 100
Divers - produits à recevoir	474 489	427 351
AUTRES CREANCES	13 554 071	17 580 870
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	15 182 464	21 661 560

Libellé	30/09/2023	30/09/2022
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	34 065 898	39 818 051
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 023 569)	(8 761 643)

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/09/2023	Total 30/09/2022	%
Ventes de marchandises	3 920 282 499	188 339 430	4 108 621 929	4 323 966 684	-4,98 %
Production vendue - biens	79 839		79 839	219 555	-63,64 %
Production vendue - services :					
Dont : Prestation de services	6 461 558		6 461 558	11 557 399	-44,09 %
Dont : Commissions et courtage	2 071 635		2 071 635	2 502 037	-17,20 %
Dont : Locations diverses	1 390 195		1 390 195	1 527 827	-9,01 %
Dont : Autres produits d'activités annexes	4 147 471		4 147 471	5 216 313	-20,49 %
TOTAL	3 934 433 198	188 339 430	4 122 772 628	4 344 989 814	-5,11 %

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 519 889	418 765
Autres créances	78 235 944	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 852 725	825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 820 978	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières	1 893 558	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-13 825 635		-13 825 635
Résultat exceptionnel à court terme	-9 341 251		-9 341 251
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-23 166 887		-23 166 887

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu	
La société Alliance Healthcare Répartition est consolidée les comptes de la société : Cencora Incorporated 1 West First Avenue Conshohocken PA 19428 USA Société de droit américain	INC.	en KUSD	5 847 526	99,80 %

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-1 748 799
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-1 748 799
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital	59 000 000	37 000 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		14 841
Variations des subventions d'investissement	16 275	
Variations des provisions réglementées	160 093	1 401
Autres variations		58 985 159
Résultat de l'exercice	23 166 887	
	SOLDE	13 658 146
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		11 909 347

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	
Résultat de l'exercice	-23 166 887
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	-23 166 887

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	-23 166 887
TOTAL	-23 166 887

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 000 000			2,6
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ALPHEGA	301 274	99,8	2 487 804		8 608 282
Gennevilliers 92	20 341 841		2 487 804		2 743 074
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	210 150
Cautions bancaires auprès des douanes	29 750
Cautions bancaires LCL loyers	180 400
TOTAL	210 150

ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION (AHR)
Société par Actions Simplifiée - Au capital de 13 000 000 Euros
Siège Social – 222, rue des Caboeufs - 92230 GENNEVILLIERS
RCS NANTERRE 421 218 132
(« La Société »)

PROCES-VERBAL
DU 8 MARS 2024

Le 8 Mars 2024:

ALLIANCE HEALTHCARE FRANCE SA (AHF), Société Anonyme au Capital 22 107 536.40 Euros, ayant son siège social 222, rue des Caboeufs à Gennevilliers (92230), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 025 420 068, détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société, représentée à l'effet des présentes par Monsieur François Pogodalla, en sa qualité de Président Directeur Général,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

Rapport de gestion du Président à l'Associé Unique, rapport des commissaires aux comptes,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus au Président et au Commissaire aux comptes,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice 2022/2023 et sur les comptes dudit exercice ainsi que sur l'activité de ses filiales ; la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve, tels qu'ils ont été présentés les comptes annuels de cet exercice, se soldant par une perte de 23.166.887euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président et au Commissaire aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Il est préalablement rappelé qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la première résolution du procès-verbal du 27 Janvier 2022 ayant approuvé les comptes de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2022.

L'actionnaire décide donc de régulariser la mention et il convient de lire dans la première résolution que le résultat de l'exercice 2021/2022 se traduit par une perte de 27.351.069 € et non 16.354.266 € (qui était le résultat de l'exercice 2020/2021).

L'actionnaire constate que le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 23.166.887 €uros qu'il décide d'affecter en totalité, au compte report à nouveau.

Il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte de sa teneur et l'approuve sans réserve.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Actionnaire décide de renouveler le mandat de commissaire aux compte titulaire du cabinet Deloitte & Associés dont le siège social est : 6 place de la Pyramide, 92908 Paris – La Défense Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 572 028 041, pour une période 6 ans expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2029.

CINQUIEME RESOLUTION

Tout pouvoir est donné au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tout dépôt et publication prescrit par la loi.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.



Associé Unique - Alliance Healthcare France SA (AHF)
FRANCOIS POGODALLA



ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION

Société par actions simplifiée

222 rue des Caboeufs

92 230 Gennevilliers

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION

Société par actions simplifiée

222 rue des Caboeufs

92 230 Gennevilliers

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

À l'Associé unique de la société ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 mars 2024

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



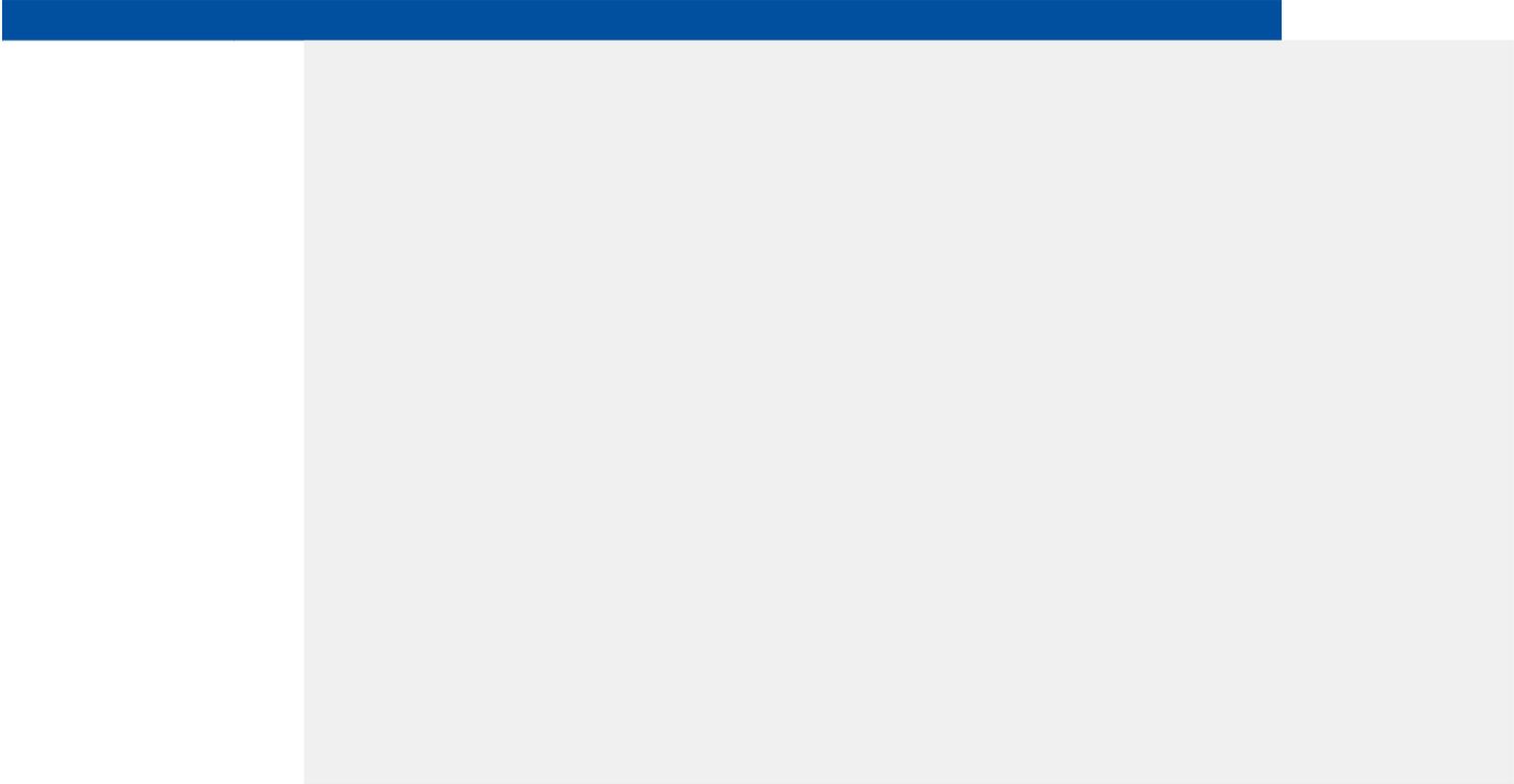
Stéphane RIMBEUF

ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION

222 Rue des Caboeufs

92230 Gennevilliers

Comptes au 30/09/2023



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	2
Bilan - Passif	3
Compte de résultat	4

Annexes

Principes règles et méthodes comptables	7
Faits marquants et notes sur les états financiers	12
Immobilisations	15
Amortissements	16
Provisions et dépréciations	17
Créances et dettes	18
Charges à payer	19
Produits à recevoir	20
Charges et produits constatés d'avance	21
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Eléments sur les postes des entreprises liées	23
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	24
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	25
Variation des capitaux propres	26
Affectation des résultats soumise à approbation de l'AG	27
Composition du capital social	28
Filiales et participations	29
Effectif moyen	30
Engagements hors bilan	31

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2023	30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	67 584 117	65 324 950	2 259 167	2 583 232
Fonds commercial	19 392 824	13 872 861	5 519 963	5 519 963
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	108 930	50 645	58 285	58 285
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	76 972 702	58 601 403	18 371 298	14 077 868
Autres immobilisations corporelles	37 289 373	27 095 576	10 193 796	8 697 146
Immobilisations en cours	2 739 721		2 739 721	8 615 471
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 487 804		2 487 804	2 487 754
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 094		6 094	6 094
Prêts				
Autres immobilisations financières	299 233		299 233	340 975
ACTIF IMMOBILISE	206 880 797	164 945 435	41 935 362	42 386 789
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	258 303 167	8 964 630	249 338 537	236 001 857
Avances et acomptes versés sur commandes	962 649		962 649	1 561 337
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	209 815 376	11 974 448	197 840 928	156 919 691
Autres créances	116 494 323	486 075	116 008 248	97 807 724
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	4 210 506		4 210 506	266 533
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	34 065 898		34 065 898	39 818 051
ACTIF CIRCULANT	623 851 919	21 425 153	602 426 766	532 375 193
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	830 732 716	186 370 588	644 362 129	574 761 982

Rubriques		30/09/2023	30/09/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 13 000 000)		13 000 000	35 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 248 507	2 248 507
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		3 500 000	3 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		16 106 382	16 091 541
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau			-31 634 090
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-23 166 887	-27 351 069
Subventions d'investissement		76 725	93 000
Provisions réglementées		144 621	303 312
CAPITAUX PROPRES		11 909 347	-1 748 799
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		8 757 504	6 142 936
Provisions pour charges		8 040 591	12 599 938
PROVISIONS		16 798 095	18 742 874
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		35 388 952	47 311 007
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		514 499 818	445 740 079
Dettes fiscales et sociales		39 163 777	39 430 944
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		651 069	2 267 451
Autres dettes		24 927 501	14 256 784
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		1 023 569	8 761 643
DETTES		615 654 687	557 767 907
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		644 362 129	574 761 982

Rubriques	France	Exportation	30/09/2023	30/09/2022
Ventes de marchandises	3 920 282 499	188 339 431	4 108 621 930	4 323 966 685
Production vendue de biens	79 840		79 840	219 555
Production vendue de services	14 070 860		14 070 860	20 803 575
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 934 433 199	188 339 431	4 122 772 629	4 344 989 815
Production stockée				
Production immobilisée			157 121	120 730
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			16 988 661	10 302 389
Autres produits			1 148 814	792 209
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 141 067 225	4 356 205 144
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 879 057 542	4 097 253 963
Variation de stock (marchandises)			-12 741 860	-2 868 846
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 152 091	5 068 210
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-217 845	-4 152 164
Autres achats et charges externes			121 712 304	128 125 488
Impôts, taxes et versements assimilés			44 046 490	44 978 750
Salaires et traitements			70 982 923	74 788 086
Charges sociales			32 401 738	35 679 165
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 066 637	6 818 045
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			11 137	24 307
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 758 011	1 683 444
Dotations aux provisions				903 992
Autres charges			3 701 435	8 171
CHARGES D'EXPLOITATION			4 152 930 602	4 388 310 611
RESULTAT D'EXPLOITATION			-11 863 377	-32 105 467
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			45 080	77 962
Autres intérêts et produits assimilés			7 559 478	8 310 063
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			2 764	5 516
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 607 321	8 393 541
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			9 194 537	4 161 574
Différences négatives de change			375 043	164 346
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			9 569 580	4 325 920
RESULTAT FINANCIER			-1 962 259	4 067 622
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-13 825 636	-28 037 846

Rubriques	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 054	2 680
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57 772	833
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 462 970	9 774 501
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 629 796	9 778 014
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 942 945	8 053 259
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 256	615 202
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	8 971 846	422 775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 971 047	9 091 237
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 341 251	686 777
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 155 304 342	4 374 376 699
TOTAL DES CHARGES	4 178 471 230	4 401 727 768
BENEFICE OU PERTE	-23 166 887	-27 351 069

Annexes

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Compte tenu du contexte économique et financier à fin septembre 2023, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

Actifs immobilisés

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires),
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production,
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le mali technique n'est plus comptabilisé en totalité dans le fonds commercial mais en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

Les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Droit au bail,
- Le fonds commercial,
- Autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable,
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique,
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité),
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges. Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des logiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).

Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable. Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture. Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Nature d'immobilisations	Durée
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 20 ans
Installations téléphoniques	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport. Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges. La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale. Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les actions propres sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais. Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out). Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux actions propres sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

La valorisation du stock est réalisée selon la méthode FIFO.

Le délai d'écoulement octroyé par l'administration de 20 jours pour écouler nos stocks anciens étant supérieur ou égal à notre couverture de stocks, une fois ce délai passé, il ne reste dans les stocks que des marchandises valorisées au dernier prix connu. Cette méthode est donc assimilable à du "FIFO".

Si une différence apparaît entre la valeur de réalisation du stock et son prix d'achat déterminé (dernier prix d'achat connu), une provision pour dépréciation est constituée.

Une provision pour dépréciation est également calculée produit par produit en fonction du délai d'écoulement prévu et des retraits de marché programmés ou enregistrés.

Clients et autres actifs d'exploitation

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les commissions bancaires et frais divers versés dans le cadre de la mise en place de crédit sont étalés en charges financières sur la durée de l'emprunt. Lorsque le crédit est remboursé par anticipation, ces commissions et frais sont soldés dans le résultat financier de l'exercice de remboursement.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont couverts par un fonds d'assurance et par la provision pour charge. Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite du versement d'une indemnité telle que définie dans la convention collective.

Les calculs de provision sont effectués salarié par salarié en application de la méthode actuarielle dite prospective. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses économiques :

- taux d'actualisation : IFC 3.8 %
- taux de rendement attendu (long terme) des actifs 3,00 %
- taux de croissance des salaires : 2.35%
- taux d'inflation à long terme : 2.10%

Hypothèses démographiques :

- table de mortalité INSSE TH/TF 2017-2019
- taux de turnover calculé par tranche d'âge et basé sur l'historique
- âge de départ à la retraite : départ volontaire à 64 ans pour les non cadres et 66 ans pour les cadres (âge de départ retardé d'un an suite à la réforme des retraites adoptée le 14 avril 2023).

Faits marquants

Le plan de modernisation de la société s'est poursuivi sur l'exercice et a vu la mise en place d'un PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) qui s'accompagne de la fermeture des sites les moins rentables.

Changement de méthodes comptables

Néant

Notes sur le bilan

Le capital est entièrement libéré.

La société ne détient pas d'actions propres.

Les produits constatés d'avance à moins d'un an s'établissent à 1 023 569 €

Les charges constatées d'avances à moins d'un an s'établissent à 34 065 898 €

Actif immobilisé :

Les immobilisations incorporelles sont constituées pour 67,6 M€ de logiciels bureautiques, applicatifs et techniques, ainsi que de fonds commerciaux à hauteur de 19,4 M€.

Les immobilisations corporelles se composent des principaux éléments suivants :

- Installations techniques matériels et outillages : chaîne de préparation des commandes de médicaments pour acheminements vers les quais de livraisons
- Installations générales et aménagements : réception, stockage et aménagements d'exploitation dans les différents établissements
- Matériel de bureau, informatique et mobilier

Les immobilisations en cours sont principalement constituées des investissements informatiques (renouvellement du parc).

Les immobilisations financières sont majoritairement constituées des titres de participation dans la société filiale ALPHEGA détenue à 99,76 %, pour 2 487 K€.

Etat des créances :

Les créances clients s'élèvent à 191 772 K€ dont 3 208 K€ de créances clients sur des sociétés du groupe. Les débiteurs divers totalisent 27 664 K€.

Capitaux propres

La société est depuis le 1^{er} juin 2021, filiale indirecte de la société Cencora Incorporated (anciennement AmerisourceBergen Corporation), société de droit américain.

Les comptes sont consolidés Cencora Incorporated, 1 West First Avenue, Conshohocken PA 19428, USA.

La société a été recapitalisée en septembre 2023, par une augmentation de capital en numéraire de 37 Millions d'Euros, suivie d'une réduction de capital de 59 Millions d'Euros permettant d'absorber les pertes. Le capital à l'issue de cette recapitalisation s'établit à 13 Millions d'Euros.

Provisions :

Les provisions destinées à couvrir les coûts des départs dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, constitué au 31 aout 2019 pour un montant de 21 157 K€, ont été reprises à hauteur de 20 902 K€ (soit 687 K€ au 31 aout 2020, 7 580 K€ au 31 aout 2021, 7 521 K€ au 30 septembre 2022 et de 5 114 K€ au 30 septembre 2023), le solde des provisions étant ramenées à un montant de 255K€ au 30 septembre 2023.

Sur l'exercice ces reprises de provision à caractère exceptionnel correspondent aux couts salariaux des départs notifiés pour 4 135 K€ et pour 978 K€ à des provisions devenues sans objet.

Une provision de 8 502 K€ a été constituée au 30 juin 2023 pour couvrir les couts de départ devant intervenir dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, destiné à accompagner la fermeture des sites d'Angoulême, Auxerre, Niort, Auray et Pau.

Etat des dettes :

Les fournisseurs et comptes rattachés incluent 482 338 K€ de dettes fournisseurs dont 2 275 K€ vis-à-vis du groupe ainsi que des factures non parvenues pour 32 162 K€, dont 1 380 K€ du groupe.

Les éléments relatifs à la TVA sont constitués de la TVA collectée.

Les autres taxes correspondent à la CFE, à la CVAE et aux taxes apprentissage et effort construction.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés correspondent aux dettes fournisseurs immobilisations.

Les dettes groupe et associés correspondent aux comptes courants et intérêts de la centralisation de trésorerie

Les autres dettes sont constituées de clients créditeurs et de provisions pour remises commerciales.

Notes sur le compte de résultat

Les produits et charges d'exploitation ne comprennent pas de produits ou charges relatifs à des exercices antérieurs.

Les charges de loyers ne comprennent pas de redevance de crédit-bail mobilier ou immobilier.

Les transferts de charges sont constitués des couts supportés par la société et refacturés aux sociétés liées ; salaires et charges liées pur 5 077 K€ et autres charges externes pour 772 K€.

Les charges et produits financiers sont principalement constituées d'escomptes obtenus des fournisseurs de marchandises pour 7 117 K€ et d'escomptes versés aux clients pour règlement comptant pour 1 319 K€.

Le résultat exceptionnel d'un montant négatif de 9 341 K€ est majoritairement constitué des couts nets liés aux projets de restructuration initié cette année ainsi qu'il y a trois ans.

Eléments concernant les entreprises liées

Les participations concernent la filiale Alphega

Les créances clients et comptes rattachés totalisent 3 939 K€

Les autres créances sont constituées des avoirs à recevoir et des avances intragroupes et totalisent 78 236 K€

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composées de 6 607 K€ de dette fournisseurs et 1 134 K€ de factures non parvenues.

Les autres dettes sont relatives aux avances de trésorerie consenties par ALLIANCE HEALTHCARE France dans le cadre de la centralisation de trésorerie et des charges financières liées.

Evénements post-clôture

Absence d'événement intervenu après le 30 septembre, qui serait susceptible de remettre en cause les hypothèses retenues pour procéder à l'établissement des états financiers, ou d'avoir une incidence matérielle sur leur présentation.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 167 168		851 728
Terrains	108 930		
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	70 251 609		7 525 369
Installations générales, agenc., aménag.	23 179 707		1 984 776
Matériel de transport	163 071		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 544 357		1 132 676
Emballages récupérables et divers	1 343 868		1 100 450
Immobilisations corporelles en cours	8 615 471		3 111 980
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 207 014		14 855 251
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 487 754		50
Autres titres immobilisés	6 094		
Prêts et autres immobilisations financières	340 975		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 834 823		50
TOTAL GENERAL	201 209 005		15 707 029

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		41 955	86 976 940	
Terrains			108 930	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		804 276	76 972 702	
Installations générales, agencements divers		2 058	25 162 425	
Matériel de transport			163 071	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		53 285	9 623 748	
Emballages récupérables et divers		104 189	2 340 129	
Immobilisations corporelles en cours	8 987 729	1	2 739 721	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 987 729	963 810	117 110 726	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 487 804	
Autres titres immobilisés			6 094	
Prêts et autres immobilisations financières		41 742	299 233	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		41 742	2 793 131	
TOTAL GENERAL	8 987 729	1 047 507	206 880 797	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	64 191 112	1 182 239	48 402	65 324 950
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 191 112	1 182 239	48 402	65 324 950
Terrains	50 645			50 645
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 750 569	3 157 200	740 675	58 167 094
Installations générales, agenc. et aménag. divers	16 507 715	1 259 006	1 182	17 765 539
Matériel de transport	163 071			163 071
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 519 204	1 202 252	52 601	7 668 855
Emballages récupérables, divers	1 343 868	265 939	111 696	1 498 111
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 335 072	5 884 397	906 153	85 313 315
TOTAL GENERAL	144 526 183	7 066 636	954 555	150 638 265

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.	1 401			159 680			-158 279
Install. Gén.				413			-413
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	1 401			160 093			-158 692
Acquis. titre							
TOTAL	1 401			160 093			-158 692

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	303 312	1 401	160 093	144 621
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	303 312	1 401	160 093	144 621
Provisions pour litiges	620 484		487 573	132 911
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	12 599 938		4 559 347	8 040 591
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 522 452	8 970 445	5 868 304	8 624 593
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	18 742 874	8 970 445	10 915 224	16 798 095
Dépréciations immobilisations incorporelles	13 872 861			13 872 861
Dépréciations immobilisations corporelles	423 172	11 137		434 309
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	9 526 692	1 134 630	1 696 692	8 964 630
Dépréciations comptes clients	15 649 132	1 155 890	4 830 574	11 974 448
Autres dépréciations	18 585	467 490		486 075
DEPRECIATIONS	39 490 442	2 769 148	6 527 266	35 732 323
TOTAL GENERAL	58 536 627	11 740 994	17 602 583	52 675 038
Dotations et reprises d'exploitation		2 769 148	11 139 613	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		8 971 846	6 462 970	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	299 233	299 233	
Clients douteux ou litigieux	18 043 376	18 043 376	
Autres créances clients	191 772 000	191 772 000	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	290 359	290 359	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 736 327	2 736 327	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 981 472	9 981 472	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	37 042	37 042	
Groupe et associés	75 784 933	75 784 933	
Débiteurs divers	27 664 191	27 664 191	
Charges constatées d'avance	34 065 898	34 065 898	
TOTAL GENERAL	360 674 830	360 674 830	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	514 499 818	514 499 818		
Personnel et comptes rattachés	12 787 000	12 787 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 897 786	12 897 786		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	10 782 590	10 782 590		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	2 696 401	2 696 401		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	651 069	651 069		
Groupe et associés	1 820 978	1 820 978		
Autres dettes	23 106 523	23 106 523		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 023 569	1 023 569		
TOTAL GENERAL	580 265 734	580 265 734		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Libellé	30/09/2022	31/08/2022
CHARGES A PAYER		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	32 161 566	42 567 251
AUTRES DETTES	7 205 125	7 030 921
Personnel et comptes rattachés	12 777 296	12 533 768
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 332 224	6 207 101
Etat et autres collectivités publiques	2 406 941	2 352 892
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 516 461	21 093 761
TOTAL CHARGES A PAYER	60 883 152	70 691 933

Libellé	30/09/2023	30/09/2022
PRODUITS A RECEVOIR		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 628 393	4 080 690
Fournisseurs - avoirs à recevoir	12 230 980	15 491 418
Etat - produits à recevoir	848 602	1 662 100
Divers - produits à recevoir	474 489	427 351
AUTRES CREANCES	13 554 071	17 580 870
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	15 182 464	21 661 560

Libellé	30/09/2023	30/09/2022
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	34 065 898	39 818 051
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(1 023 569)	(8 761 643)

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/09/2023	Total 30/09/2022	%
Ventes de marchandises	3 920 282 499	188 339 430	4 108 621 929	4 323 966 684	-4,98 %
Production vendue - biens	79 839		79 839	219 555	-63,64 %
Production vendue - services :					
Dont : Prestation de services	6 461 558		6 461 558	11 557 399	-44,09 %
Dont : Commissions et courtage	2 071 635		2 071 635	2 502 037	-17,20 %
Dont : Locations diverses	1 390 195		1 390 195	1 527 827	-9,01 %
Dont : Autres produits d'activités annexes	4 147 471		4 147 471	5 216 313	-20,49 %
TOTAL	3 934 433 198	188 339 430	4 122 772 628	4 344 989 814	-5,11 %

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 519 889	418 765
Autres créances	78 235 944	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 852 725	825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 820 978	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières	1 893 558	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-13 825 635		-13 825 635
Résultat exceptionnel à court terme	-9 341 251		-9 341 251
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	-23 166 887		-23 166 887

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu	
La société Alliance Healthcare Répartition est consolidée les comptes de la société : Cencora Incorporated 1 West First Avenue Conshohocken PA 19428 USA Société de droit américain	INC.	en KUSD	5 847 526	99,80 %

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		-1 748 799
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		-1 748 799
Variations en cours d'exercice		
	En moins	En plus
Variations du capital	59 000 000	37 000 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		14 841
Variations des subventions d'investissement	16 275	
Variations des provisions réglementées	160 093	1 401
Autres variations		58 985 159
Résultat de l'exercice	23 166 887	
	SOLDE	13 658 146
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		11 909 347

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	
Résultat de l'exercice	-23 166 887
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	-23 166 887

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	-23 166 887
TOTAL	-23 166 887

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 000 000			2,6
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
ALPHEGA	301 274	99,8	2 487 804		8 608 282
Gennevilliers 92	20 341 841		2 487 804		2 743 074
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	210 150
Cautiion bancaire auprès des douanes	29 750
Cautiion bancaire LCL loyers	180 400
TOTAL	210 150